



COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°203 du Lundi 25 septembre 2017

Entretien des espaces publics :

C'est avec plaisir que j'ai noté l'implication de nombreux habitants dans l'entretien des espaces publics devant leur maison. Cet engagement citoyen est très important pour notre commune et en donne une belle image. Il est nécessaire que chacun s'implique si nous voulons vivre sans produit phytosanitaire et laisser à nos enfants une terre saine. Je vous remercie sincèrement et j'encourage tous les habitants à suivre cet exemple pour que nos villages restent beaux et accueillants.

Rentrée scolaire 2017/2018 :

L'école est organisée en 2 classes distinctes de double niveaux CP - CE1 et CE1- CE2, et comprend 50 enfants.

Mme DEBACQ Virginie, titulaire de la classe de CP-CE1, assure les cours pour 24 enfants. Elle est également la directrice de l'école.

Mme LOUIS Prisca avec Mme LA GOUTE Lucy sont en charge de la classe de CE1-CE2 pour 26 enfants.

Nous leur souhaitons la bienvenue à Aussac-Vadalle.

Les horaires de l'école sont le matin 9h10 – 12h10 et l'après-midi 13h40 – 16h40

L'accueil des élèves est assuré à partir de 8h40 par le personnel communal et à 9h00 par les enseignants.

A partir de 07h00 une garderie est mise en place à l'école d'Anais.

Site internet mairie : nouveau !

Un nouveau site internet est à votre disposition sur www.aussac-vadalle.fr. Nous invitons à le découvrir et à le faire découvrir.

N'hésitez pas à nous communiquer vos éventuelles remarques et propositions d'évolutions.

Vêtement trouvé :

Un pull gris avec des écritures jaunes, de taille 10 A, a été retrouvé au parc de loisirs derrière la salle des fêtes, au prénom de WARREN.

Nouveaux Gérants à l'épicerie :

Nous vous informons que l'épicerie "Le Colibri" devient l'épicerie "Le Passage". C'est M. et Mme MAAS, qui vous accueillent maintenant au multiple rural de Vadalle. Divers services sont proposés. (Voir flyer ci-joint). Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre commune.

Opérateur de téléphonie et/ou internet :

Nous remercions les administrés qui utilisent le fournisseur d'accès Internet « Alsatis » de bien vouloir se faire connaître en mairie.

Le changement de titulaire du marché de service du Conseil Départemental de la Charente occasionne une modification des offres d'abonnement pendant la période transitoire qui ne devrait pas dépasser 6 mois.

A court terme une amélioration des débits est attendue. Pour mémoire toute la commune sera éligible à la fibre en 2022.

Lutte contre l'ambrosie :

Face à l'impact possible de l'ambrosie sur la santé et les cultures, le Préfet de la Charente a pris un arrêté préfectoral accompagné d'un plan de lutte. Pour vous aider dans la lutte contre ce fléau, Monsieur MONTASSIER Jean-Pierre a été désigné comme élu référent. Pour plus d'informations, deux sites internet existent sur ce sujet www.ambrosie.info et www.pollens.fr.

L'arrêté préfectoral est disponible sur le site <http://www.charente.gouv.fr/>

Enquête publique : Révision du zonage d'assainissement sur le territoire de la commune d'Aussac-Vadalle :

Il est procédé à une enquête publique préalable à la révision de la délimitation des zones d'assainissement collectif et non collectif du territoire de la commune d'Aussac-Vadalle.

Monsieur Alain TEQUI est désigné en qualité de Commissaire Enquêteur et Madame Françoise LEBOEUF est désignée en qualité de Commissaire Enquêteur suppléant, par décision n° E16000178 / 86 du 24 octobre 2016 de Monsieur le Président du Tribunal administratif de Poitiers.

L'enquête publique se déroulera du Mardi 12 septembre 2017 au Jeudi 12 octobre 2017 inclus. Le Commissaire Enquêteur recevra les observations du public à la mairie d'Aussac-Vadalle, les jours et heures suivants :

- le mardi 12 septembre 2017 de 09h00 à 12h00
- le lundi 25 septembre 2017 de 14h00 à 17h00
- le jeudi 12 octobre 2017 de 14h30 à 17h30

Reprise des cours de Yoga :

Les cours de yoga reprennent tous les mardis au centre Socioculturel de 17h45 à 19h, animés par M. Gaboraud.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter M. BALLET René tél : 05.45.20.30.81.

Reprise des cours de zumba :

Les cours de zumba reprennent tous les jeudis au centre Socioculturel:

Un cours de renforcement musculaire version ludique de 18h20 à 19h05, puis zumba de 19h15 à 20h15,

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Mathilde, tél : 06.78.39.85.16.

Club Cyclo d'Aussac-Vadalle : Dîner dansant :

Le Club Cyclo d'Aussac-Vadalle organise pour son 30^{ème} anniversaire du Club, un dîner dansant le samedi 14 octobre 2017. (voir flyer ci-joint).